

Réception par le préfet : 27/05/2020



## **BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## - RÉUNION DU 26 MAI 2020 -

# **DÉCISION N° 20 - 04 - 031**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 27 avril 2020 s'est réuni le mardi 26 mai 2020 à partir de 15 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

#### Présents:

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

#### Décision 4 : La réforme et la cession de véhicules.

Suite à plusieurs demandes et après étude, la réforme et la cession des véhicules suivants ont été envisagées :

#### \* Association « Protection civile de Roanne » (ADPC 42) :

 Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de type Master et de marque RENAULT immatriculé 348 AHH 42, de 2008 (n° inventaire : 7856) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé pour un montant de 2 200 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

#### \* Association « Sauveteurs secouriste de Mably » :

 Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 4093 ZV 42 de 2006 (n° inventaire : 5998) dont la valeur nette comptable est nulle.







www.sdis42.fr

Ce véhicule pourrait être cédé pour un montant de 1 300 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

#### \* Association ADRASEC:

 Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de typer Master et de marque RENAULT immatriculé 432 ABT 42, de 2007 (n° inventaire : 6538) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé à titre gratuit à l'association ADRASEC.

• Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 893 ACG 42 de 2007 (n° inventaire : 6931) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être vendu ou cédé gratuitement à l'association.

### \* Association Pompiers humanitaires français (PHF) :

- Camion citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé BK 812 BW.
  Ce véhicule pourrait être cédé à l'ambassade de France de Centrafrique pour la somme de 5 000 €.
- Camion citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé 147 YF 42 pourrait être cédé à l'ambassade de France du Burkina Faso pour la somme de 5 000 €.

L'association PHF se chargerait de l'expédition de ces deux véhicules.

#### \* SPA Saint-Etienne Loire :

• Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 809 AHS 42 de 2009 (n° inventaire : 8753) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé à titre gratuit à la SPA Saint-Etienne Loire.

## Vu le rapport présenté par le Président, Le bureau prend la décision suivante :

#### Article 1:

Le bureau du conseil d'administration approuve la réforme des divers véhicules dont la liste est jointe en annexe 1.

Article 2 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession ci-après :

• Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de type Master et de marque RENAULT immatriculé 348 AHH 42, de 2008 (n° inventaire : 7856) à l'**Association « Protection civile de Roanne » (ADPC 42)** pour un montant de 2 200 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

Article 3 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession ci-après :

• Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 4093 ZV 42 de 2006 (n° inventaire : 5998) à l'**Association « Sauveteurs secouriste de Mably »** pour un montant de 1 300 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

**Article 4:** Le bureau du conseil d'administration approuve la cession à l'**Association ADRASEC**, les véhicules suivants :

- Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de typer Master et de marque RENAULT immatriculé 432 ABT 42, de 2007 (n° inventaire : 6538) à titre gratuit.
- Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 893 ACG 42 de 2007 (n° inventaire : 6931) pour un montant de 1 000 €.

Article 5 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession à l'Association « Pompiers humanitaires français » (PHF), les véhicules suivants :

- Camion-citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé BK 812 BW à l'ambassade de France de Centrafrique pour la somme de 5 000 €.
- Camion-citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé 147 YF 42 à l'ambassade de France du Burkina Faso pour la somme de 5 000 €.

L'association PHF se chargera de l'expédition de ces deux véhicules.

Article 6 : Le bureau du	conseil d'administration ap	prouve la cession ci-après
--------------------------	-----------------------------	----------------------------

• Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 809 AHS 42 de 2009 (n° inventaire : 8753) à *l'Association SPA Saint-Etienne Loire* à titre gratuit.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours

de la Loire

Georges ZIEGLER